

Vous pouvez maintenant utiliser les expressions « potentiel de croissance » et « sécurité d'un CPG » dans la même phrase

Profil du client



Simon et Maude sont tous deux âgés de 55 ans et en bonne santé. En plus du régime de retraite de leurs employeurs, leur portefeuille de placements comprend un REER bien garni, lequel devrait suffire à combler leurs besoins en matière de revenu de retraite.

Le besoin

Ils ont également accumulé un surplus considérable de fonds non enregistrés dans des CPG afin de laisser un héritage à leurs enfants, Julien et Jeanne. Ils sont conservateurs et veulent protéger leurs fonds. Toutefois, avec les bas taux d'intérêt actuels, ils se demandent comment rehausser un peu le potentiel de croissance de leur portefeuille de placements.

The Solution

Leur conseiller leur a exposé les avantages d'une police d'assurance vie universelle et des comptes d'épargne à imposition différée intégrés au produit. Il a également mentionné que BMO Assurance avait ajouté une nouvelle option de placement très intéressante à ses polices de la Gamme Dimension, laquelle offre le potentiel de rendement du marché boursier et la sécurité d'un CPG.

Un compte indicial garanti en fonction du marché (CIGM) peut offrir à Simon et à Maude une façon simple et efficace sur le plan fiscal d'investir leurs fonds excédentaires et de rehausser l'héritage qu'ils comptent laisser à Julien et à Jeanne. La protection d'assurance complémentaire rehaussera automatiquement la valeur de la succession.

Les comptes indiciaux garantis en fonction du marché principaux avantages :

- Exposition au rendement du marché des actions et sécurité d'un CPG
- Taux de rendement nets garantis qui ne seront jamais négatifs
- Choix de deux CIGM : le CIGM d'actions canadiennes (lié aux rendements de l'indice S&P/TSX 60) et le CIGM d'actions américaines (lié aux rendements du S&P 500, convertis en dollars canadiens)
- Intérêts calculés et crédités **TOUS LES 12 MOIS** pendant la durée du placement
- Dépôt minimal forfaitaire de 2 000 \$ pour toutes les polices de la Gamme Dimension (établies sous la version 2010/11/18 ou sous une version plus récente)
- Souplesse nécessaire pour passer, sans pénalité, à une option de taux d'intérêt fixe ou à d'autres CIGM offerts aux dates de versement des intérêts

Voyez comment une police de la Gamme Dimension assortie d'un CIGM se compare au placement des mêmes sommes dans un CPG :

Âge	Dépôt	Gamme Dimension (frais modiques) avec un taux de rendement projeté de 4 % dans un CIGM			CPG classique @ 2 %	
		Valeur du fonds	Valeur de rachat	Valeur non imposable de la succession	Valeur de la succession	Valeur de la succession (après impôt)
56	25 000	24 210	14 133	525 000	25 250	25 250
57	25 000	49 137	36 708	525 000	50 753	50 753
58	25 000	74 900	62 471	525 000	76 510	76 510
59	25 000	101 586	89 157	525 000	102 525	102 525
60	25 000	129 263	116 835	524 403	128 800	128 800
65	-	149 312	149 312	355 887	135 370	135 370
70	-	175 757	175 757	361 164	142 276	142 276
75	-	207 780	207 780	371 651	149 533	149,533
80	-	245 390	245 390	385 770	157 161	157 161
85	-	289 044	289 044	404 413	165 178	165 178
100	-	469 623	469 623	490 451	191 766	191 766

Police d'assurance vie universelle : Gamme Dimension (frais modiques) assortie du Maximiseur de l'investissement établie sous forme de police d'assurance conjointe dernier décès pour un HNF de 55 ans et une FNF de 55 ans avec un taux de rendement de 4 % dans un CIGM. Taux d'imposition marginal : 50 %. Les frais d'homologation ne s'appliquent pas au Québec. (Source : La Vague, v36,0)

Les titulaires de polices de BMO Société d'assurance-vie n'achètent pas d'unités indicielles ou de parts légales en titres.

Voici le fonctionnement du CIGM :

- Au début de chaque mois, une nouvelle « série » de CIGM est offerte pour les nouveaux dépôts dans une police de la Gamme Dimension.
- Des intérêts quotidiens sont versés sur les dépôts dans un CIGM jusqu'à la date d'établissement en vigueur pour la série (habituellement au début du mois suivant) et après cette date, la série en question est fermée aux dépôts supplémentaires.
- Les dépôts sont placés pour une durée de placement de 10 ans. Les intérêts sont calculés et crédités tous les ans à des dates spécifiques de versement des intérêts, en utilisant des facteurs de taux d'intérêt crédités stipulés d'avance.
- À la fin de chaque période de 12 mois au cours de la durée du placement, les facteurs de taux d'intérêt crédités pour les prochains 12 mois sont affichés sur notre site à l'adresse suivante : bmoinvestpro.ca
- À la fin de la durée du placement, à moins de recevoir d'autres directives de placement, les fonds sont automatiquement réinvestis pour une nouvelle durée de placement selon les modalités offertes lorsque les fonds sont réinvestis.
- Dans le cadre d'un CIGM, un montant de dépôt minimal est exigé (actuellement fixé à 2 000 \$*), alors les CIGM sont idéals pour les clients qui investissent au moins le double de la prime minimale dans leur police.
- Le CIGM n'est pas un placement à court terme. Bien que les fonds puissent être retirés ou virés hors du CIGM avant la date d'échéance, ils font l'objet de certaines restrictions et de certains frais. Pour de plus amples renseignements, consultez la fiche de renseignements sur les CIGM sur notre site Internet à l'adresse suivante : bmoinvestpro.ca



Songez à un CIGM qui comprendrait les facteurs suivants au cours de la première année.

Facteurs de taux d'intérêt crédités au CIGM* :

Taux de rendement minimal :	0 %	Le taux d'intérêt crédité ne sera jamais négatif.
Taux de participation à l'Indice :	60 %	Le taux de rendement est axé à 60 % sur le rendement basé sur le prix de l'Indice S&P/TSX 60.
Taux de rendement maximal de l'indice :	Aucun maximum	
Taux plancher établi :	3 %	Il s'agit de l'augmentation minimale sous forme de pourcentage du rendement basé sur le prix de l'Indice boursier S&P/TSX 60 qui doit être atteint pour que le taux d'intérêt crédité soit positif, sinon le taux d'intérêt crédité correspond à zéro.

Dans le présent exemple, si le rendement basé sur le prix de l'Indice S&P/TSX 60 correspond à 15 % pour l'année, le taux d'intérêt crédité sera de : $(15 \% - 3 \%) \times 60 \% = 7,2 \%$.

* Pourrait changer, selon les modalités d'une série spécifique.

Connectez-vous

Pour plus d'information sur les produits de BMO Assurance, veuillez communiquer avec votre agent général, avec le bureau régional des ventes de BMO Assurance, ou téléphonez au 1-877-742-5244.



BMO Société d'assurance-vie, 60, rue Yonge, Toronto (Ontario) M5E 1H5



Région de l'Ontario 1-800-608-7303 Région du Québec et de l'Atlantique 1-866-217-0514 Région de l'Ouest 1-877-877-1272



bmoassurance.com/conseiller



Ici, pour vous.^{MC}

L'information contenue dans cette publication ne constitue qu'un résumé de nos produits et services. Elle peut fournir des valeurs prévues établies en fonction d'un ensemble d'hypothèses. Les résultats réels ne sont pas garantis et peuvent varier. Le rendement antérieur n'est pas gage du rendement futur. Veuillez vous référer au contrat de police d'assurance approprié pour obtenir des détails sur les modalités, les avantages, les garanties, les restrictions et les exclusions. La police qui vous est remise prévaut. Chaque titulaire de police a une situation financière qui lui est propre. Il doit donc obtenir des conseils fiscaux, comptables, juridiques ou d'autres conseils sur la structure de son assurance, et les suivre s'il les juge appropriés à sa situation particulière. BMO Société d'assurance-vie n'offre pas de tels conseils à ses titulaires de police ni aux conseillers en assurance. Assureur : BMO Société d'assurance-vie.

^{MC} / ^{MD} Marque de commerce / marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

QN335F (2018/01/22)